Achèvement des projets de logements AADL

Belaribi exige des échéances précises

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5843 - Mercredi 1er mars 2023 – Prix : 10 DA

Vignette automobile

La période d'acquittement fixée du 1er au 31 mars

Page 3

Pour conquérir plus de marchés internationaux et gagner en compétitivité

LafargeHolcim Algérie mise sur l'industrialisation de la logistique

Page 4

En Palestine rien ne va plus

Par Mohamed Habili

Dimanche dernier à al-Aqaba en Jordanie s'est tenue une rencontre entre Palestiniens et Israéliens d'exception, comme il semblait peu probable qu'il puisse encore s'en produire entre deux parties que tout avait fini par opposer. D'ailleurs sans la présence des représentants des intermédiaires traditionnels dans leur conflit, que sont l'Egypte, les Etats-Unis et la Jordanie, ces pourparlers organisés en urgence n'étaient même pas envisageables. Il s'agissait de trouver un accord minimal pour éviter un embrasement généralisé dans les territoires occupés, dans une conjoncture de violence qui va croissant, entretenue qu'elle est par une extrême droite israélienne d'autant plus décomplexée qu'elle est maintenant au pouvoir. Jamais il n'y a eu autant de morts en aussi peu de temps : déjà plus d'une soixantaine du côté des Palestiniens, qui en temps ordinaire en déplorent quelque deux cents sur une année, et une dizaine côté israélien, une moyenne rarement atteinte. Pour éviter que ces chiffres explosent à l'approche du Ramadhan et de la Pâque juive, les pays parrains ont convoqué Palestiniens et Israéliens dans la cité balnéaire d'al-Aqaba, sur la mer Rouge, pour tirer d'eux l'engagement d'en appeler au calme dans leurs camps respectifs.

Suite en page 3

Assises nationales de l'agriculture

Le Président Tebboune insiste sur la numérisation du secteur agricole

Ph/D. R.

Les indicateurs du secteur de l'agriculture, notamment de la filière céréalière pour ces dernières années sont encourageants, mais pas encore à la hauteur des ambitions des autorités, indique le président de la République aux assises nationales de l'agriculture. Page 2

2e réunion de l'Appel du Sahel

L'approche algérienne dans la lutte antiterroriste adoptée comme modèle pionnier

Page 3

Ligue des champions (GR : D- 4e J)

CRB-El Merrikh délocalisé à Annaba

Page 15

Assises nationales de l'agriculture

Le Président Tebboune insiste sur la numérisation du secteur agricole

■ *Les indicateurs du secteur de l'Agriculture, notamment de la filière céréalière pour ces dernières années sont encourageants, mais pas encore à la hauteur des ambitions des autorités, indique le président de la République aux assises nationales de l'agriculture.*

Par Louisa A.R.

Ph/D. R.

Pour le chef de l'État, «*nous devons avancer plus vite, d'autant que l'Algérie est en mesure d'atteindre l'autosuffisance dans certaines filières agricoles, et de générer par là-même des ressources financières pour se libérer de la dépendance aux recettes des hydrocarbures*». Mais pour réussir ce challenge, il a recommandé d'adopter les méthodes modernes et étudiées pour optimiser le rendement du secteur. Afin que l'État puisse contrôler les chiffres de la production et l'exploitation des terres agricoles et cultivées, le Président Tebboune a souligné la nécessité d'aller vers la numérisation du secteur agricole. Selon lui, «*un pays qui veut retrouver sa puissance économique et agricole, doit procéder avec les bonnes statistiques*». Par ailleurs, le président de la République a indiqué que le secteur de l'Agriculture contribue à hauteur de 14,7 % du Produit intérieur brut (PIB).

«*Nous nous félicitons des résultats positifs réalisés ces dernières années par le secteur agricole*», a-t-il déclaré.

Le secteur se classe, selon le président, en deuxième position après le pétrole, qui représente environ 24 % du PIB. La valeur de la production agricole est estimée, selon lui, à 4 550 milliards de dinars, environ 35 milliards de dollars. Le secteur emploie, en outre, plus de 2,7 millions de personnes. La valeur de la production agricole en 2022 a été de 4 500 milliards de DA, soit une augmentation de 38 % par rapport à 2021, selon le chef de l'État.

Évoquant la filière céréalière, le Président Tebboune a exigé des chiffres exacts sur sa production, rappelant l'impérative numérisation du secteur agricole pour définir avec exactitude les chiffres de la production et exploiter les terres agricoles. Dans le même sillage, il fera remarquer que l'exploitation des potentialités et des atouts permettrait de se tourner vers l'exportation des céréales, en augmentant la production. Le Président Tebboune a estimé, néanmoins, que l'Algérie s'approche de réaliser ses objectifs pour atteindre la sécurité alimentaire. «*Nous ne sommes pas loin de la sécurité alimentaire que nous pourrons atteindre en 2025*», a-t-il fermement soutenu.

Le pays est déjà bien positionné sur plusieurs segments d'activités, dont l'huile d'olive et la semence de la pomme de terre.

L'Etat accordera toutes les aides requises aux agriculteurs, a promis le chef de l'État. «*Nous pouvons financer jusqu'à 90 % des investissements dans le secteur agricole*», s'est-il engagé. Il a incité cependant les agriculteurs à investir dans l'agriculture dans les régions du Sud, avec pour objectif de porter la production de 50 à 80 quintaux à l'hectare. Pour ce faire, le Président Tebboune a promis aussi davantage de mesures incitatives en faveur des agriculteurs qui investissent dans la double culture, notamment le fourrage.

Concernant le domaine de l'élevage, le président a appelé à son contrôle. «*On parlait d'un patrimoine de 29 millions de têtes de bétail. Pourtant l'Algérie ne dispose que de 19 millions de têtes*», a-t-il regretté.

L. A. R.

En reconnaissance de leurs efforts au service du secteur

Le président de la République honore des exploitants agricoles

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a honoré, hier, des exploitants agricoles, en reconnaissance de leurs efforts pour la promotion du secteur agricole et l'amélioration de son rendement en vue de réaliser la sécurité alimentaire.

En marge de la cérémonie d'ouverture des assises nationales de l'agriculture, au Palais des nations, le président de la République a remis des attestations d'honneur à Hadjadj Mahmoud, pionnier dans la production de semences céréalières à El-Meniaa, Abdelatif Dilmi, secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), exploitant et producteur de lait et dérivés et l'un des fondateurs de la laiterie Hodna et Azzaoui Djillali Ould Cheikh, président de la Fédération nationale des éleveurs de bétail. Le Président Tebboune a également honoré Hakim Alileche, exploitant agricole spécialisé dans l'oléiculture biologique à Djelfa, Mme Nadhira Oulebsir, productrice d'huiles végétales et aromatiques à Souk Ahras, Halima Khaled, directrice d'une ferme expérimentale dans la wilaya d'El Meghaier, ainsi que Madjidi Driss, développeur de logiciels et applications numériques pour le secteur agricole dans la wilaya de M'sila.

L. A. R.

Achèvement des projets de logements AADL

Belaribi exige des échéances précises

Le ministre de l'Habitat, Tarek Belaribi, a tenu, hier, une réunion d'évaluation du taux d'avancement des projets du programme AADL à Alger. Des mises en demeure et des instructions ont été données par le ministre afin de faire avancer les travaux et parachever les chantiers programmés. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, a indiqué qu'il s'agit d'une «*réunion technique et d'évaluation du programme de l'Agence AADL tracé en 2022 dans la wilaya d'Alger, ce qui a été réalisé et ce que l'agence n'a pu réaliser jusqu'à la date d'aujourd'hui*». Lors de cette réunion, «*un exposé de tous les projets dont les travaux n'ont pas été achevés ou ceux qui n'ont pas encore été lancés a été fait*». «*Le ministre a donné, à cette occasion, des instructions pour la mise en place d'échéances précises pour achever ces projets durant cette année et dans les meilleurs délais et adresser des mises en demeure aux entreprises retardataires*».

Lors de cette réunion, «*une présentation détaillée du programme tracé de distribution en 2023 a été présentée, en plus du nombre de décisions d'affectation qui seront accordées aux souscripteurs durant l'année en cours*».

Autre sujet des plus importants qui était à l'ordre du jour de cette réunion, celui du programme des infrastructures éducatives programmées au niveau des quartiers où des logements AADL seront distribués. Aussi, la nécessité de relancer les projets qui n'ont pas encore été lancés a été évoquée.

D'autre part, ajoute le communiqué du ministère de l'Habitat, le ministre a ordonné l'organisation de réunions avec toutes les directions régionales relevant de l'agence AADL pour sortir avec une synthèse générale et complète des logements dont l'achèvement est programmé en 2023 et le nombre de décisions d'affectation qui seront remises à travers toutes les wilayas du pays.

Faut-il indiquer, par ailleurs, que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, avait affirmé, lors d'une plénière à l'APN, que les projets devant être réalisés dans le cadre du programme d'habitat 2023, seront équitablement distribués entre les wilayas.

Il avait fait état de 225 000 unités de logement programmées dans le cadre de la loi de finances 2023.

A ce programme s'ajoutent de nouveaux quotas d'aides financières pour la réalisation de l'habitat rural, s'élevant à 140 000 aides, programmées en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a-t-il précisé, soulignant que «*la distribution se fera de façon équitable entre les wilayas*».

Massi Salami

2e réunion de l'Appel du Sahel

L'approche algérienne dans la lutte antiterroriste adoptée comme modèle pionnier

Les participants à la clôture des travaux de la deuxième réunion de l'Appel du Sahel, organisée deux jours durant à Alger, ont affirmé l'adoption de l'approche globale de l'Algérie dans la lutte antiterroriste comme modèle pionnier, appelant à la nécessité de faire la distinction entre la religion, l'extrémisme violent et le terrorisme.

Par Meriem Benchaouia

Ph/D. R.

«L'Algérie a adopté, dès le début, une approche globale de lutte antiterroriste en Afrique, et a souligné à maintes reprises que la résolution des problèmes, notamment en Afrique, ne saurait se faire qu'au sein du continent lui-même», a précisé le président de l'APN, Brahim Boughali, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le président de l'Union interparlementaire (UIP), Duarte Pacheco. L'Algérie a été, a-t-il expliqué, «*un des premiers pays à appeler, dès les prémices du terrorisme, à écarter l'approche sécuritaire qui s'avère insuffisante pour éradiquer ce fléau, et à intégrer les aspects économiques, culturels et sociaux pour s'attaquer aux véritables causes de l'extrémisme religieux et du terrorisme*». Le sous-développement, la vulnérabilité des infrastructures, la détérioration du niveau culturel et éducatif, ou encore l'absence d'infrastructures sanitaires favorisent davantage les phénomènes de l'extrémisme et du terrorisme, qui n'ont assurément pas de nationalité, ni de frontières, a-t-il soutenu. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, «*il est nécessaire d'octroyer des aides financières pour contribuer au développement des économies des pays de la région, de manière à redonner de l'espoir aux jeunes et à leur éviter d'adhérer à de tels réseaux, après avoir perdu l'espoir d'une vie décente dans leurs propres pays*». Pour ce qui est de l'approche religieuse, M. Boughali a souligné que «*l'Algérie dispose d'une expérience dans ce domaine, à travers la zaouïa Tidjania qui a eu le mérite de propager l'Islam au Nigeria*», relevant l'importance de «*transposer le modèle religieux basé sur la modération à partir du référent religieux de l'Algérie qui prône la modération, la coexistence, la paix et la stabilité dans nos pays*». Il a également affirmé que «*la rencontre constituait un véritable acquis après le consensus sur un diagnostic minutieux et des recommandations globales et multidimensionnelles autour du phénomène du terrorisme et des méthodes de son traitement au niveau local*». Il a, en outre, indiqué qu'au regard des capacités et atouts que recèle la région du Sahel à même de l'ériger en région sûre et en pôle économique et culturel, «*nous ne pouvons accepter la stigmatisation de l'Afrique par les guerres, les crises, le terrorisme et les catastrophes. Il faut au contraire changer cette fausse image, étant convaincus que cela ne peut se réaliser qu'à travers le changement des mentalités*». «*A la faveur de ces réunions, nous avons pu découvrir certaines expériences pilotes qui nous ont permis d'impliquer les communautés locales dans la prévention de l'extrémisme violent et de traiter les causes à l'origine du terrorisme, conformément à une approche globale qui repose sur la conjugaison des efforts de tous les acteurs, notamment les jeunes et les femmes, avec l'appui des notables, des ouléma et des dirigeants, loin de toute marginalisation, pour faire régner la justice dans ces sociétés*». Pour lui, la lutte contre le terrorisme et l'assèchement de ses sources ne sauraient se concrétiser, qu'à travers la mise en place d'«*une stratégie orientée vers la mobilisation effective, en vue d'appuyer la sécurité et concrétiser les objectifs du développement durable* (ODD), *à leur tête, l'éducation et l'enseignement*». Il a affirmé, dans ce sens, que «*l'expérience algérienne demeure un modèle pionnier en matière de lutte antiterroriste, en ce sens qu'elle s'inscrit dans le cadre des efforts régionaux et internationaux visant à promouvoir le développement et la coordination au titre de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies et des autres mécanismes régionaux*», rappelant que l'Algérie compte parmi «*les fondateurs du Forum mondial de lutte antiterroriste*». Il a rappelé, à cette occasion, que «*le Sahel est un bastion à protéger pour empêcher la propagation de l'insécurité et de l'instabilité dans d'autres régions du monde*», exprimant le souhait de voir «*les parlementaires soutenir la démarche de prévention et de résolution des crises et d'éradication des facteurs nourrissant le terrorisme pour redonner aux jeunes du Sahel l'espoir de réaliser le développement et d'une vie décente*». **M. B.**

Vignette automobile

La période d'acquittement fixée du 1er au 31 mars

La période d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2023 s'étalera du 1er au 31 mars, a annoncé, hier, la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué publié sur son site-web.

«La DGI informe les propriétaires de véhicules de tourisme, de véhicules utilitaires et desvéhicules de transport de voyageurs, que la période légale d'acquittement des vignettes automobiles pour l'année 2023 débutera le 1er mars à 08h00 et prendra fin le 31 mars 2022 à 16h00», a précisé la DGI.

Les vignettes sont disponibles au niveau de l'ensemble des recettes des impôts et des bureaux d'Algérie Poste, souligne la DGI, ajoutant que «*les tarifs des vignettes automobiles pour cette année restent inchangés*». La DGI et Algérie-poste ont mobilisé «*tous les moyens pour que l'opération de vente des vignettes automobiles se déroule dans les meilleures conditions*», souligne le document.

Pour éviter tout éventuel désagrément, les propriétaires des véhicules «*sont invités à accomplir cette obligation légale, dès le lancement de l'opération, sans attendre l'approche de la fin de la période légale*», avise la DGI.

La direction a, par ailleurs, attiré l'attention des propriétaires des véhicules sur «*la nécessité de s'assurer du tarif légal de la vignette dont ils devront s'acquitter, avant son acquisition, et ce, en se référant au tableau des tarifs*», précisant que pour les véhicules utilitaires, le tarif des vignettes est fixé selon le poids total en charge (PTC). Concernant les véhicules neufs, la DGI a précisé que la carte provisoire de circulation (carte jaune), tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise), soulignant que les détenteurs de ces cartes provisoires doivent s'acquitter de la vignette dans un délai de 30 jours à compter de la date de mise en circulation du véhicule, sur le territoire national.

Les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes/wilayas), les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires, les ambulances, les véhicules équipés de matériel sanitaires, les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie, les véhicules équipés destinés aux handicapés, ainsi que les véhicules équipés d'un carburant GPL/C (article 27 de la loi de finances 2011) ou gaz naturel, carburant GNC (article 11 de la loi de finances 2016), sont exemptés de la vignette, rappelle la DGI.Selon la même source, ne sont également pas concernés par la vignette automobile les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de quatre roues (motocyclettes, vélomoteurs), les engins de travaux publics, ainsi que les remorques.

Laid F.

LA QUESTION DU JOUR

En Palestine rien ne va plus

Suite de la page une

Alors que les pourparlers étaient en cours, deux colons israéliens sont tués par un jeune Palestinien qui de surcroît a réussi à échapper à ses poursuivants. C'est plus que ne peuvent supporter des colons qui maintenant ont des ministres qui siègent au gouvernement, lesquels sur-le-champ sont entrés en transe, exigeant l'arrêt immédiat des discussions. Si par le passé la colère des extrémistes israéliens s'exprimaient dans la rue et au détriment des Palestiniens, c'est maintenant dans les bâtiments du gouvernement qu'elle éclate avant de se répandre au dehors à la recherche de ses victimes palestiniennes. En Israël l'extrémisme est arrivé à ses fins dernières : il est au pouvoir, c'est lui qui fait les lois, lui qui les met en œuvre. Il ne lui reste plus qu'à se débarrasser de ses alliés les plus tièdes pour passer du programme transitoire actuel au programme maximal, c'est-à-dire pour en finir une bonne fois pour toutes avec les non-juifs. Dans une conjoncture aussi brûlante et mouvante, on comprend que la réunion d'al-Aquaba n'ait débouché que sur un moratoire de colonisation… d'une durée de trois à six mois. Au-delà, la visibilité est nulle ; plus loin, c'est comme tirer des plans sur la comète. L'extrême modestie de cet accord, qui en fait n'en est pas un, les acteurs aux prises n'en étant pas les signataires, montre déjà en soi que la situation en Cisjordanie n'est plus sous contrôle. Que ni l'Autorité palestinienne ni le gouvernement israélien ne peuvent plus rien. C'est déjà le cas depuis maintenant des années côté palestinien. On peut en dire autant côté israélien, maintenant que l'extrême droite suprémaciste est aux commandes. Benyamin Netanyahou s'efforce encore de faire accroire que c'est toujours lui le chef, qu'il est encore en capacité de contrôler la situation, de se faire obéir par tous ses ministres, de les tenir en main. La réalité qu'ils sont déjà hors de son emprise, au dehors à la tête de leurs troupes, en marche sur l'ennemi palestinien, qui lui-même les attend de pied ferme, heureux de devoir les affronter. **M. H.**

Pour conquérir plus de marchés internationaux et gagner en compétitivité

LafargeHolcim Algérie mise sur l'industrialisation de la logistique

■ *Afin de devenir plus compétitive sur le marché international, LafargeHolcim Algérie veut introduire des moyens modernes de chargement des navires et construire des hangars de stockage sur les quais des ports.*

Par Louisa A. R.

Pour rendre cela possible, cette entreprise sollicite l'accompagnement des autorités algériennes pour remédier à ces contraintes qui pourraient freiner les exportations du ciment algérien. Pour accélérer la cadence de l'exportation, l'entreprise mise sur l'industrialisation de son activité logistique. En effet, Lafarge Algérie, filiale du Groupe suisse Holcim, compte exporter tous ses produits vers divers marchés internationaux, en Europe et en Afrique notamment. Selon le représentant du groupe Holcim en Algérie, Nicolas Georges, ses deux produits phares, le ciment et le clinker, représentent un fort levier de diversification des recettes hors hydrocarbures. Un objectif qui ne pourrait se réaliser sans l'accompagnement des autorités publiques. «*L'industrialisation de la logistique est indispensable pour augmenter les capacités d'exportation et positionner l'Algérie sur le marché international du ciment, et plus particulièrement du clinker*», confirme le représentant du groupe Holcim en Algérie, Nicolas Georges, lors d'une rencontre avec les médias tenue à Alger. Interrogé sur les freins au développement des exportations, Nicolas Georges explique que les contraintes rencontrées par LafargeHolcim Algérie sont d'ordre logistique : «*Les coûts de la logistique sont très élevés et les délais de chargement des navires sont trop longs. Cette situation affecte négativement notre compétitivité face à la concurrence*». Il se veut néanmoins rassurant : «*Nous restons positifs et nous souhaitons que les autorités algériennes interviennent pour nous apporter le support nécessaire*». De son côté, le directeur des relations publiques de l'entreprise, Hafid Aouchiche, a soutenu que, de par la conjoncture internationale actuelle, marquée par un marché très demandeur de ciment, l'Algérie possède de grandes opportunités pour exporter la moitié de la production excédentaire de ciment. Il a attesté qu'il était impératif d'améliorer la chaîne logistique d'exportation. Il a ainsi, insisté sur l'investissement dans la logistique et les services portuaires, pour le moment, inadaptés aux potentiels de production existants. Ce qui pose beaucoup de problème pour cette société, pour exporter davantage de volumes à l'étranger. L'entreprise qui connaît un succès constant dans la production affirme qu'elle continue de renforcer ses capacités vers l'exportation, à partir de plusieurs ports algériens (Oran, Mostaganem, Jijel, Skikda et Annaba), et vers des marchés extrêmement compétitifs (africains, méditerranéens, européens et américains). Le représentant de Holcim Lafarge en Algérie a tenu à rappeler que son Groupe a initié localement plusieurs projets d'investissement, avec entre autres l'acquisition d'un Shiploader installé au port de Djendjen pour les besoins des exportateurs de clinker et ciment, la réalisation de la première plateforme logistique dédiée à l'export en partenariat avec l'entreprise publique Rail Logistique, filiale du Groupe SNTF, ce qui constitue un fort levier d'optimisation des flux d'exportation. le représentant du Groupe Holcim en Algérie, Nicolas Georges, est revenu aussi sur la demande nationale sur le ciment qui a connu, selon lui, un recul ces dernières années. «*Cette tendance est due à l'impact négatif du recul des rentes pétrolières sur la demande nationale de ciment*», a t-il expliqué. Cette année, LafargeHolcim Algérie s'attend à ce que la demande de ciment augmente, ce qui atténue les craintes quant aux conséquences potentielles du ralentissement économique et des tensions commerciales sur le secteur de la construction. En dévoilant sa stratégie à l'horizon 2026, le Groupe compte accélérer la transition vers la neutralité carbone par des solutions et produits verts, et ce, grâce à des technologies qui favorisent la durabilité et réduisent l'empreinte carbone. Le Groupe Holcim a également pour objectif, en tant que troisième moteur de sa stratégie, de faire de l'Algérie un acteur majeur de l'exportation du ciment et clinker. **L. A. R.**

Ph/E. Soraya/J. A.

Conseil supérieur de la jeunesse

Parachèvement de l'opération d'installation des organes

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a parachevé l'installation de l'ensemble de ses organes avec l'élection des vice-présidents, des présidents de comités et de leurs vice-présidents, ainsi que des rapporteurs des comités, au terme des travaux de l'Assemblée générale extraordinaire qui se sont déroulés, les 26 et 27 février au Centre international des conférences (CIC) «Abdelatif-Rahal» à Alger, et ce, après la parution du décret présidentiel relatif à l'approbation du règlement intérieur du CSJ.
Présidant la clôture de ces travaux, le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, a mis en avant «*la réussite*» de la session qui a été marquée par l'adoption de la «*numérisation dans toutes ses étapes*».
Pour M. Hidaoui, le CSJ «*s'est transformé en un temps record en un espace juvénile, en vue de renforcer les concepts du partenariat et les procédés de l'exercice démocratique sous sa forme la plus noble*».
Le président du CSJ a également tenu une rencontre de coordination avec les membres du Conseil, à savoir les jeunes de la communauté établie à l'étranger, lors de laquelle il a mis l'accent sur l'importance d'œuvrer à «*la création de mécanismes d'échange et de coordination, à même de rendre les jeunes de la communauté et les composantes de la société civile algérienne à l'étranger, davantage attachés aux questions nationales et à l'identité nationale, comme souligné par le président de la République à plusieurs occasions*».

R. A.

Agriculture à Mostaganem

Le projet «Pro Agro jeunes» en débat

Ce lundi 27 février 2023, la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mostaganem a accueilli des responsables du Bneder (Bureau national d'Etude pour le développement rural) pour une journée de sensibilisation relative au projet «Pro Agro Jeunes». A cette journée ont assisté un bon nombre de professionnels du monde agricole de la wilaya ainsi que quelques chefs d'entreprise. Le projet objet de la rencontre est mis en œuvre en Algérie par un consortium dirigé par le Bureau international du travail en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (Anem), l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) et le Bneder. Selon les responsables de la DSA, cette journée a été axée sur la sensibilisation visant la création d'emplois décents dans les secteurs de l'agroalimentaire. On apprend, par ailleurs, que ce projet s'étalera sur deux années avec un financement du Fonds international pour le développement agricole (Fida). L'objectif escompté est de soutenir le renforcement d'emplois décents des jeunes des régions rurales à travers le développement des chaînes de valeurs agroalimentaires. Les wilayas de Guelma, Biskra et Mostaganem sont identifiées en tant que wilayas pilotes du projet, et le Bneder intervient pour l'analyse des chaînes de valeur au niveau desdites wilayas. Faut-il souligner que le Bureau d'études, en l'occurrence le Bneder, a pour mission stratégique dans le secteur de développer la capacité d'engineering et d'expertise au profit du secteur agricole. Il est assigné à ce Bureau les rôles d'assurer l'encadrement des projets de jeunes investisseurs dans l'exploitation des sous-produits de la forêt comme il est désigné pour trouver des solutions et des moyens d'entretenir les retenues collinaires vu leur rôle important dans l'irrigation agricole. Aujourd'hui à Mostaganem, ont assuré les responsables de la DSA, il s'agit de débattre avec le Bneder des objectifs du projet, lequel vise la constitution de groupes de travail au niveau local qui seront impliqués dans la mise en œuvre des activités. Les groupes seront alors les principaux acteurs partenaires participants aux ateliers. L'atelier auquel ont pris part les cadres du Bneder a pour objectif principal de renforcer la connaissance des acteurs locaux sur le programme «Pro Agro Jeunes» et les principaux outils et services à déployer. Il vise également à identifier des opportunités de collaboration et définir une approche de travail permettant au projet d'atteindre les résultats en termes de création d'emplois décents dans le secteur agroalimentaires. Développé par le cofinancement du Fida, il s'appuie sur les interventions mises en œuvre au préalable par l'OIT en Algérie en partenariat avec les institutions nationales partenaires, soit l'Anem et l'Anade. Cette journée a été consacrée à identifier les meilleures approches pour mettre en valeur les activités arrêtées par les partenaires visant à sensibiliser les pouvoirs publics, les autorités de la wilaya et les dirigeants et professionnels du secteur agricole, impliquant la Chambre d'agriculture, les entreprises et les associations sur les instruments et les activités programmés.

Lotfi Abdelmadjid

Investissement

Plus 1 175 projets inscrits entre novembre 2021 et février 2023

■ *Le nombre d'investissements inscrits auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a atteint 1 175 projets, de novembre 2021 à la mi-février courant, a dévoilé, à Tipasa, son directeur général, Omar Rekkache.*

Par Salima K.

«*Les projets inscrits auprès de l'AAPI, depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'investissement en novembre 2021, représentent une valeur d'investissement globale estimée à plus de 389 milliards DA, et ont permis la création de plus de 30 000 emplois*», a indiqué M. Rekkache, lors du colloque régional sur l'investissement, organisé au Centre universitaire de Tipasa sous le titre «L'investissement pour consacrer une approche économique efficiente». Il a fait cas, à ce titre, de 29 projets d'investissement étrangers, dont 11 investissements directs étrangers et 18 projets dans le cadre de partenariats, soulignant que le climat de l'investissement en Algérie est «*propice et encourageant pour les operateurs*». «*Il y a aussi des contacts avancés avec des investisseurs étrangers, dont de grandes sociétés, pour le lancement de nouveaux projets en Algérie*», a-t-il ajouté. M. Rekkache a estimé, par ailleurs, que «*l'investissement en Algérie va devenir très attractif pour les projets*», suite à la «*révision et enrichissement du projet de loi sur le foncier économique définissant les conditions d'octroi du foncier économique relevant du domaine de l'Etat, comme dicté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil ministériel du 24 janvier dernier*». Il a réitéré, à cette occasion, «*l'engagement de l'AAPI à accompagner et à soutenir les investisseurs et porteurs de projets*». A son tour, le wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta, a révélé que la stratégie mise au point depuis novembre 2021 a permis le recensement de 28 projets d'investissement d'une valeur globale de 18 milliards de DA, en phase d'exploitation à Tipasa, et ayant permis la création de 4 000 emplois. La commission de wilaya en charge d'aplanir les obstacles pour les investisseurs a régularisé 12 projets, d'une valeur estimée à 4 milliards de DA, et ayant permis la création de 2 000 emplois. Elle a également accordé 9 autorisations exceptionnelles d'exploitation à décembre 2022, pour un investissement global de plus de 3,5 milliards de DA, et ayant permis la création de 1 820 emplois. En marge de ce colloque initié par les services de la wilaya, en coordination avec l'AAPI, une exposition a été organisée avec la participation de plus d'une quarantaine d'investisseurs et d'opérateurs économiques des wilayas de Tipasa, Alger et Blida, en plus d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies des pesticides, l'extraction des huiles végétales, la production de fromage et autres. Le directeur général du Fonds de financement des start-up, Hachani Okba, a également pris part à cette rencontre, aux côtés de cadres de la Direction générale des impôts, dans le but d'animer des communications sur le rôle de chaque organisme participant et sur les facilitations accordées aux investisseurs pour contribuer à l'édification d'une économie nationale forte. «*Cette rencontre vise à faire la promotion de la nouvelle loi sur l'investissement et les textes d'application l'accompagnant, au même titre que sur les organismes nationales à dimension stratégique et la promotion de la production nationale, tout en constituant un espace pour un échange de contacts et d'expériences entre opérateurs économiques*», ont indiqué les organisateurs.

S. K.

Organisation africaine des assurances

Réunion à Alger pour la préparation de la 49e Assemblée générale

Une réunion de travail s'est tenue au siège de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) pour la préparation de la 49e Conférence et Assemblée générale de l'Organisation africaine des assurances (OAA) qui sera organisée du 27 au 31 mai prochain à Alger, indique la CNMA dans un communiqué. Cette réunion a regroupé les principaux acteurs pour la préparation de cet évènement, à savoir le président de l'OAA, Ben Kajwanget et son secrétaire général, Jean Baptiste Ntukamazina, ainsi que le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Youcef Benmicia, le président du comité local d'organisation, Cherif Benhabiles et le secrétaire du comité, Sid Ali Ouzzane, fait savoir le communiqué.

Les participants à cette réunion ont préconisé la promotion des assurances dans le continent africain lors de ces assemblées, soulignant l'importance de ce secteur en tant que levier de développement économique et social en Afrique, selon la même source.

La 49e Conférence et Assemblée générale de l'OAA se tiendra du 27 au 31 mai prochain, à l'hôtel Aurassi, sous le thème : «La contribution de l'assurance aux défis de la sécurité alimentaire en Afrique».

«*L'occasion sera donnée, lors de cet évènement, pour des échanges d'expériences entre les acteurs du marché international des assurances, et ce, pour l'accompagnement des programmes socio-économiques destinés à assurer et préserver la sécurité alimentaire pour les pays africains*», souligne la même source.

Pour rappel, la CNMA a été élue au comité exécutif de l'OAA, lors de la précédente session de son Assemblée générale, tenue le 30 juin 2022 à Nairobi (Kenya). De plus, le directeur général de la CNMA a été élu vice-président de l'Organisation.

Alger avait abrité en 2008 les travaux de la 35e Conférence et Assemblée générale de cette Organisation continentale qui compte 55 Etats membres.

Créée en 1972, l'OAA est une organisation non gouvernementale reconnue par de nombreux gouvernements africains, son secrétariat permanent est établi au Cameroun. Elle a été créée pour développer une industrie saine de l'assurance en Afrique et promouvoir la coopération inter-africaine en matière d'assurance et de réassurance.

Farid L.

Suisse

Le PIB stagne au quatrième trimestre, freiné par l'industrie

Le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse s'est accru de 2,1 % en 2022 après un vif rebond de 3,9 % en 2021, selon une estimation provisoire du ministère de l'Economie (Seco) publiée hier, sur fond de net ralentissement au dernier trimestre. Au quatrième trimestre, la croissance a stagné face à un ralentissement dans l'industrie qui a freiné les exportations, enregistrant une décélération plus marquée que prévu, à 0 % contre une progression de 0,2 % au troisième trimestre, indique le secrétariat d'Etat à l'Economie dans un communiqué. Par comparaison, les économistes interrogés par l'agence suisse AWP tablaient en moyenne sur une progression du PIB de l'ordre de 0,1 % à 0,3 % au quatrième trimestre.

Mais la Suisse a fait les frais du ralentissement de l'économie mondiale, touchant en particulier les exportations de métaux et d'instruments de précision, très sensibles à la conjoncture, dans ce pays qui fait partie des grands constructeurs de machines-outils.

Le secteur de la pharmacie, peu sensible aux aléas de la conjoncture, a cependant mis un frein au recul des exportations.

Les exportations dans leur globalité affichent une baisse «*significative*» de 0,9 %, a quantifié le ministère de l'Economie dans le communiqué. La consommation des ménages et la reprise du tourisme ont néanmoins aidé à atténuer le ralentissement de l'économie suisse au dernier trimestre. La demande intérieure a poursuivi «*sa progression vigoureuse du trimestre précédent*», enregistrant une hausse de 0,5 %, a détaillé le ministère qui note cependant que les dépenses de consommation ont continué d'augmenter dans les services mais ont connu une «*évolution modérée*» dans le commerce de détail.

Avec le retour des touristes en Suisse, l'hôtellerie et la restauration a enregistré une progression de 1,5 % au dernier trimestre, tout en restant à un niveau inférieur de 5 % par rapport à fin 2019, avant la pandémie.

N. T.

Royaume-Uni

Inflation record à 17 % des prix alimentaires

Les prix de l'alimentation et des produits du quotidien achetés dans les supermarchés atteignent un record au Royaume-Uni avec une augmentation de plus de 17 % sur les quatre dernières semaines, selon une étude de la société Kantar publiée hier.

Cette flambée est bien supérieure à la hausse des prix globale dans le pays.

Un quart des Britanniques dit traverser des difficultés financières, contre un cinquième un an auparavant, selon cette étude. Pour les supermarchés, la bataille «*pour offrir la meilleure valeur ajoutée pour les consommateurs continue dans un secteur très concurrentiel où les distributeurs traditionnels tentent de protéger leurs parts de marchés contre les enseignes à bas prix*», poursuit Kantar.

«*Les marques de distributeurs sont mises en avant et les acheteurs les privilégient aux grandes marques depuis février l'an dernier*», note Kantar.

Le Royaume-Uni connaît une inflation à deux chiffres, propulsée non seulement par les prix alimentaires, mais aussi par les factures énergétiques.

Une décision a été annoncée lundi par le régulateur britannique de l'énergie Ofgem, qui baissera d'un quart le prix maximum qui peut être facturé aux ménages.

Le Fonds monétaire international (FMI) s'attend à ce que le Royaume-Uni soit la seule grande économie à subir une récession en 2023, en enregistrant une performance plus mauvaise qu'en zone euro ou aux Etats-Unis.

R. E.

Ouvrant l'accès à un certificat de start-up

Enregistrement de plus de 30 mémoires de fin d'études à Naâma

■ *L'incubateur des affaires du Centre universitaire Salhi-Ahmed de Naâma a recensé, durant l'année universitaire 2022-2023, pas moins de 36 mémoires de fin d'études ouvrant l'accès à l'obtention d'un label de start-up, a-t-on appris auprès de l'incubateur.*

Par Younès H.

L'accompagnement de 36 projets de recherche a été enregistré via la plateforme «projet innovant» destinée aux étudiants en fin de cursus universitaire au Centre universitaire Salhi-Ahmed de Naâma, en vue de leur permettre d'obtenir un label de start-up, a indiqué le responsable de l'incubateur, Berrah Nacer Ali, en marge d'une journée d'information et de sensibilisation sur «le guide du projet pour obtenir le label de start-up». Ces mémoires de fin d'études ont été acceptés sur évaluation initiale par les membres du comité scientifique de l'incubateur, a-t-on fait savoir, notant que chaque projet concerne un groupe de travail allant jusqu'à 6 étudiants.

Les projets de mémoire de fin d'études pour l'obtention d'un label de start-up émergente se répartissent sur la licence et le master en spécialités de Technologie, Sciences, Sciences de gestion, Sciences économiques et commerciales, Droit, Sciences politiques, Sciences humaines et sociales, selon la même source. La direction du CU de Naâma a réservé des espaces équipés au niveau des laboratoires de recherche aux étudiants pour leur permettre de développer leurs idées innovantes et leur concrétisation à travers la création de start-up et de bénéficier d' une assistance pour des formations au niveau d'entreprises économiques où leurs solutions innovantes sont exploitées selon le besoin, en plus de bénéficier de différents dispositifs de soutien et de financement mis en place par l'Etat, a-t-on ajouté.

La journée d'information, où des orientations et des conseils techniques ont été présentés aux étudiants, s'est déroulée en présence de représentants de dispositifs de soutien technique et de financement, à l'instar de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade).

Y. H.

Médéa

Au moins sept marchés de proximité ouverts le mois de ramadhan

Au moins sept marchés de proximité, offrant une gamme variée de produits alimentaires et agricoles à des prix «*compétitifs*», seront ouverts durant le mois de ramadhan à travers les grandes agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction locale du commerce et de la promotion des exportations. Les démarches entreprises auprès de autorités locales, des commerçants et de producteurs agricoles, ont permis d'arrêter une liste «*provisoire*» de sept marchés de proximité localisés à Médéa, Berrouaghia, Beni-Slimane, Ain-Boucif, El-Omaria, Ksar-El-Boukhari et El-Azzizia, a-t-on fait savoir de même source. Le nombre de marchés pourrait être revu à la hausse d'ici le début du ramadhan, si d'autres collectivités, disposant de structures de vente aménagées et sécurisées, en feraient la demande, a-t-on précisé. Les ménages auront la possibilité de s'approvisionner en divers produits alimentaires, en épices et en fruits et légumes à des prix «*très abordables*», a-t-on indiqué à la Direction du commerce. La même source assure que des dispositions ont été prises en prévision du mois sacré pour garantir un approvisionnement régulier du marché local en produits alimentaires de base (semoule, farine, huile et légumes secs), afin d'éviter d'éventuelles pratiques spéculatives ou tension sur ces produits.

A. O.

Boumerdès

Près de 30 000 foyers raccordés aux réseaux de gaz et d'électricité en 2022

Près de 30 000 foyers ont été raccordés aux réseaux de gaz et d'électricité dans la wilaya de Boumerdès en 2022, a-t-on appris auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. «*Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Groupe Sonelgaz visant à améliorer ses prestations et à satisfaire toutes les demandes d'approvisionnement en énergie à travers la wilaya*», a indiqué le responsable de la Direction de distribution de Boumerdès, Abdelmoumene Ali Djamil, en marge du lancement d'une caravane de sensibilisation sur les risques d'une mauvaise utilisation du gaz. Le responsable a signalé le raccordement, en 2022, de près de 17 300 foyers au réseau d'électricité et de plus de 12 600 autres au réseau de distribution de gaz. La même période a également vu le raccordement, par la Sonelgaz, de 68 exploitations agricoles au réseau électrique, au moment où 12 autres opérations de raccordement similaires sont en cours. Quelque 31 investissements industriels ont aussi bénéficié d'un raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité, et 12 autres sont en cours de raccordement. Lancée à partir du chef-lieu de wilaya, la caravane de sensibilisation sur les risques d'une mauvaise utilisation du gaz naturel, initiée par la Direction de distribution de Boumerdès, sillonnera les places publiques de différentes communes, dans le cadre de la campagne de sensibilisation, lancée en novembre dernier et qui se poursuivra jusqu'à fin mars prochain.

A. S.

Tiaret

Les hôpitaux des zones éloignées bénéficieront des services de la mission médicale cubaine

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a annoncé que la wilaya de Tiaret bénéficiera bientôt des services de la mission médicale cubaine, dans le cadre du renforcement des efforts visant à améliorer les soins en faveur des habitants des zones éloignées. Lors de sa visite dans la wilaya, M. Saïhi a souligné que cette mission assurera des services dans les spécialités accusant un manque, notamment en gynécologie obstétrique, en radiologie médicale et en réanimation, après le recensement des besoins de chaque établissement hospitalier à travers la wilaya.

En visitant le projet de réalisation d'un centre d'oncologie dans la ville de Tiaret dont les travaux de réalisation ont atteint les 85 %, le ministre a affirmé que ce nouvel établissement sera équipé dès l'achèvement des travaux, soulignant que sa réception, prévue dans quelques mois, permettra d'atténuer la souffrance des malades en leur évitant le déplacement vers d'autres wilayas pour recevoir les soins. Les coûts de réalisation de l'hôpital, d'une capacité de 190 lits, s'élèvent à ce jour à 6,47 milliards de dinars, avec la possibilité de procéder à des travaux d'extension, les coûts des travaux restants étant estimés à 930 millions de dinars, sur la base de la réévaluation du projet, selon les explications fournies.

Lors de la pose de la première pierre pour la réalisation de deux hôpitaux, l'un dans la commune de Takhamaret d'une capacité de 60 lits et un autre dans la commune de Ksar Chellala d'une capacité de 120 lits, le ministre a instruit de modifier les plans de réalisation, en séparant le service des urgences de l'hôpital. Cette mesure s'applique aux projets en cours de réalisation ainsi qu'aux projets futurs, d'autant que les services des urgences doivent être plus efficaces, notamment en facilitant l'accès aux malades, a-t-il dit, soulignant la nécessité de consacrer un service des urgences pour les adultes et un autre pour les enfants. Une enveloppe budgétaire sera dégagée pour la réalisation de logements de fonction au profit des médecins spécialistes au sein des nouveaux établissements, et ce, pour assurer une meilleure prise en charge des malades a-t-il fait savoir. Après avoir inspecté le projet de réalisation d'un centre de dialyse à Aïn Deheb qui est fin prêt et sera équipé de 16 appareils de dialyse, M. Saïhi s'est enquis des conditions de travail au niveau de deux polycliniques dans les villes de Mehdia et de Hamadia.

B. M.

34e anniversaire de la disparition de Mouloud Mammeri

L'œuvre et le parcours de l'écrivain revisités

■ *Une conférence a été organisée lundi à Tizi Ouzou pour célébrer le 34e anniversaire de la disparition de l'écrivain anthropologue Mouloud Mammeri (26 février 1989). Intervenant lors de cette rencontre, le chercheur et directeur du Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (CNRPAH), Slimane Hachi, a précisé que l'œuvre de Mouloud Mammeri est la traduction de sa pensée rassemblée dans son livre d'études «Culture savante et culture vécue» (1938-1989).*

Par Abla S.

M. Hachi est revenu sur le parcours de Mammeri à la lumière de ses œuvres et expériences vécues.

Mammeri, a-t-il soutenu, «*a réussi à sortir de l'oubli une langue et une culture qu'il a servies grâce à son savoir acquis durant ses études des langues et civilisations environnantes, notamment méditerranéenne, latine, grecque, romaine et amazighe*».De ses recherches sur les origines anthropologiques de l'Algérie jusqu'à son engagement pour la libération du pays du joug colonial français, son œuvre a été «*une quête perpétuelle de cette identité algérienne*», a-t-il dit.

«*Aujourd'hui encore, son œuvre constitue une courroie de transmission à promouvoir pour permettre aux générations actuelles de saisir et comprendre leur Histoire*», a estimé le chercheur.

Né le 28 décembre 1917, Mouloud Mammeri est l'un des illustres intellectuels algériens engagés dans le combat libérateur comme auteur, chercheur et défenseur de la culture et du patrimoine algériens.

Témoin d'une étape historique difficile de la vie du peuple algérien, Mammeri s'est engagé comme romancier et dramaturge pour le recouvrement de l'identité et de la souveraineté nationales. Ses romans ont décri le vécu des Algériens sous la colonisation française.

Ses romans «*La colline oubliée*», «*Le sommeil du juste*» et «*L'opium et le bâton*» et «*Le foehn*», pièce écrite en 1957 et jouée à Alger en 1967, sont un témoignage réaliste du vécu des Algériens sous le joug colonial.

A partir de «*La colline oubliée*», porté à l'écran par Abderrahmane Bouguermouh, qui dépeint la vie difficile des habitants d'un village en Kabylie, en donnant une existence littéraire à l'Algérien, longtemps marginalisé dans un contexte colonial étouffant, l'auteur a adopté une démarche intellectuelle identique, décrivant une Algérie meurtrie par la colonisation dans «*Le Sommeil du juste*» et «*L'opium et le bâton*», autre chef-d'œuvre adapté au cinéma en 1970 par Ahmed Rachedi.

Il est également pionnier dans la recherche en anthropologie, et ses nombreux travaux scientifiques sont considérés comme une référence dans la recherche et l'enseignement de tamazight.

Mouloud Mammeri est décédé le 26 février 1989 dans un accident de voiture dans la wilaya de Aïn Defla, à l'âge de 72 ans. **A. S.**

Salon national d'arts plastiques à Oran

Les personnes aux besoins spécifiques s'imposent

Les personnes aux besoins spécifiques ont innové dans le travail artistique, à la faveur de leur participation aux activités des ateliers des œuvres d'arts plastiques, de théâtre, de musique et de chants, dans le cadre du 1er Salon national d'arts plastiques clôturé lundi au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran.

«*Les enfants atteints de trisomie 21 ont réalisé, dans un atelier programmé dans le cadre de cette manifestation dédiée aux enfants aux besoins spécifiques, «»un excellent travail dans le dessin et la sculpture, laissant libre cours à leur imagination leur permettant de développer leurs compétences, encadrés par une spécialiste en éducation artistique, Amina Meftah*», a indiqué à l'APS l'organisateur du salon.

«*Les enfants se sont initiés, dans cet atelier tenu au Musée national public Ahmed-Zabana, à l'abécédaire du dessin et de la sculpture, qui leur a permis de s'exprimer sur tout ce qui se passe dans leur tête, que ce soit au travers des couleurs ou de la pâte à modeler, et mettre en valeur leurs prouesses artistiques, dans une atmosphère bon enfant, de découverte et de créativité*», a souligné Ahmed Neksif.

La pièce théâtrale «*Oro wood*», écrite et mise en scène par Seghier Samia, présidente de l'association «Art-Com» avec la participation d'une personne aux besoins spécifiques, a interagi avec le public avec la représentation d'une troupe composée de malvoyants, de malentendants et de sourds muets qui ont interprété, dans le langage des signes, la chanson «*We are the world*», accompagnés d'artistes.

A travers ces activités, les organisateurs entendent insérer les personnes aux besoins spécifiques, tous handicaps confondus, à les aider à exposer leurs travaux et à les impliquer dans l'enrichissement et la revitalisation de la scène culturelle, a-t-on indiqué. Parallèlement à ces activités programmées au salon placé sous le slogan «Ma peinture est mon identité», plus de 20 peintres plasticiens d'Oran, Khenchela, Batna, Tebessa, Touggourt et Aïn Témouchent, ont exposé leurs travaux artistiques traitant de plusieurs sujets, avec une dimension artistique qui diffère d'un peintre à l'autre, comme chefs-d'œuvre visuels qui enrichissent l'art plastique en Algérie.

L'exposition qui a duré trois jours a été organisée par l'association culturelle «Art-Com» d'Oran, avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts et la contribution du théâtre régional Abdelkader-Alloula, du Musée Ahmed-Zabana, de la maison d'édition «Nazar» et de l'association culturelle «El Kheima El Khadra» (tente verte). **F. H.**

Après avoir reçu six prix vendredi soir

«La Nuit du 12» décroche le César des lycéens

«*La Nuit du 12*» s'offre une récompense de plus. Le César des lycéens, trophée décerné par un groupe représentatif d'élèves de terminale créé en 2019, a récompensé ce lundi «*La Nuit du 12*», de Dominik Moll, enquête impossible sur un féminicide qui a triomphé vendredi aux Césars en repartant avec pas moins de six statuettes, dont celle du meilleur film. Inspiré d'un fait divers, «*La Nuit du 12*» est le récit d'une enquête non résolue sur un féminicide, présentant une galerie de suspects qui ne mesurent pas la misogynie de leurs propos. Le film s'attaque aussi au machisme dans la police.

Vendredi, lors de la 48e cérémonie des Césars, le film du réalisateur de «*Harry, un ami qui vous veut du bien*» partait comme grand favori de la soirée du cinéma français, avec pas moins de 10 nominations. Au final, le film en a remporté six, parmi les plus prestigieuses : meilleur film, meilleure réalisation, meilleure adaptation, meilleur acteur dans un second rôle pour Bouli Lanners, meilleur espoir masculin pour Bastien Bouillon, ainsi que meilleur son. **R. I.**

76e Festival de Cannes

Ruben Östlund nommé président du jury

Après Vincent Lindon, Ruben Östlund. Le réalisateur suédois, deux fois lauréat de la Palme d'or, sera le président du jury du 76e Festival de Cannes, qui se tiendra du 16 au 27 mai sur la Croisette, cinquante ans après sa compatriote Ingrid Bergman, ont annoncé cé hier les organisateurs dans un communiqué. Il prendra la suite de l'acteur français Vincent Lindon, qui, avec son jury, avait attribué la Palme d'or au dernier film du Suédois, «*Sans filtre*». Il avait également obtenu la prestigieuse récompense cinq ans auparavant avec «*The Square*».

«*Je suis heureux, fier et empreint d'humilité de me voir confier l'honneur de présider le jury du Festival de Cannes cette année. Nul autre lieu dans le monde ne suscite un tel désir de cinéma lorsque le rideau se lève sur un film en compétition*», a déclaré le cinéaste de 48 ans, cité dans le communiqué.

Il devient, après l'Américain Francis Ford Coppola et le Franco-Serbe Emir Kusturica, le troisième cinéaste doublement palmé à devenir président du jury, et le tout premier à endosser ce rôle l'année suivant son sacre, précise le communiqué.

Ruben Östlund devra choisir la Palme d'or parmi la vingtaine de films en compétition, qui doivent être dévoilés prochainement. Il sera épaulé par plusieurs jurés, dont les noms seront également dévoilés prochainement.

Le réalisateur a accédé à la célébrité avec «*Snow Therapy*» (2014), film qui dézingue la famille moderne avec un père fuyant une avalanche, son téléphone portable à la main, mais laissant ses enfants face au danger. Le film avait remporté le prix du jury dans la catégorie Un Certain regard, à Cannes.

En 2017, il avait fait crier de joie le public du Palais des festivals de Cannes en remportant la Palme d'or pour «*The Square*». Pour ce film, il s'était entouré de l'Américaine Elisabeth Moss («*Mad Men*»), du Britannique Dominic West («*The Wire*») et du Danois Claes Bang, qui tient le premier rôle. Cinq ans plus tard, il obtenait une nouvelle Palme d'or avec «*Sans filtre*», une satire des super-riches et du luxe.

L. B.

Présidentielle au Nigeria

Légère avance pour Tinubu, décompte critiqué de toutes parts

■ *La Commission électorale du Nigeria accordait hier une légère avance au candidat du parti au pouvoir, Bola Tinubu, dans la course très disputée pour la présidentielle, selon un décompte encore partiel déjà contesté par l'opposition, qui crie à la «manipulation» des résultats.*

Ph. > D. R.

Par Rosa C.

Plus de 87 millions d'électeurs ont voté samedi pour choisir parmi 18 candidats la personne qui aura la lourde tâche de redresser le pays le plus peuplé d'Afrique, plombé par une économie en berne, les violences récurrentes de groupes armés et de bandits, ainsi qu'un appauvrissement généralisé de la population. Les Nigérians élisaient un successeur au président Muhammadu Buhari, 80 ans, qui se retire après deux mandats (comme le veut la Constitution), mais aussi leurs députés et sénateurs.

Bola Tinubu, de l'APC, le parti du président sortant, mène jusque-là avec plus de 4,1 millions de voix, contre 3 millions de voix pour Atiku Abubakar, le candidat du PDP, le principal parti d'opposition. Les deux devancent l'outsider de cette présidentielle, Peter Obi, dont la popularité auprès de la jeunesse, qui le voit comme intègre et compétent, a pris tout le monde de court : le candidat, soutenu par le Parti travailliste (LP) a jusqu'ici remporté 1,6 million de voix. Les résultats officiels ne concernent pour l'heure que 14 États – sur les 36 du pays et la capitale fédérale Abuja –, et les Nigérians attendaient avec anxiété de connaître le verdict des urnes dans le reste du pays, notamment dans les grands États comme Rivers (sud-est), Kano et Kaduna (nord). La Commission électorale (Inec) devait reprendre l'annonce des résultats hier à 13h00 GMT. Le vote de samedi s'est globalement déroulé dans le calme, malgré quelques incidents sécuritaires et couacs logistiques. Mais des retards dans le décompte et d'importants problèmes dans le transfert électronique des résultats, expérimenté pour la première fois au niveau national, ont alimenté les accusations de fraudes. Hier, le site de l'Inec n'avait téléchargé que 46 % des résultats provenant des quelque 176 000 bureaux de vote du pays. Certaines photographies des comptages de résultats étaient floues, tachées et illisibles. L'Inec «*est compromise*», et le parti au pouvoir «*l'a influencée pour que les résultats soient modifiés*», a accusé la veille le représentant du PDP, Dino Melaye, quittant avec fracas le siège de la commission à Abuja. Le Parti travailliste a demandé la suspension de l'annonce des résultats. «*Cette mascarade doit s'arrêter*», a déclaré à la presse la porte-parole du LP, Ndi Kato. «*Le Nigeria a laissé tomber* (les jeunes). *Inec les a laissés tomber*». La grogne montait dans certaines régions comme à Rivers, où le décompte a été suspendu en raison de «*menaces de mort*» sur le responsable local de l'Inec après l'annonce de scores importants pour la parti au pouvoir, dans ce bastion traditionnel de l'opposition. «*La nouvelle nous parvient que Tinubu gagne même à Rivers, c'est impossible !*», s'énerve un électeur de 25 ans, Osaki Briggs, exprimant des craintes partagées par bon nombre de ses compatriotes. «*Pour qui l'Inec prend les Nigérians ?*» Devancé au niveau national, M. Obi a toutefois remporté de justesse l'État stratégique de Lagos, la capitale économique, et pourtant fief de Bola Tinubu.

R. C.

Commentaire

Interdiction

Par Fouzia Mahmoudi

Une guerre culturelle est-elle insidieusement menée par la Chine sur l'Occident, et plus particulièrement sur les États-Unis, à travers son application TikTok ? C'est du moins une théorie qui est de plus en plus prise au sérieux au plus haut niveau de l'État américain qui interdit désormais aux agences fédérales d'avoir TikTok dans leurs appareils, l'application étant également accusée de donner accès aux données de centaines de millions d'utilisateurs. Une mesure qui devra être appliquée sous 30 jours. Cette interdiction au sein du gouvernement fédéral américain survient après des décisions similaires de la Commission européenne et du Canada. Les agences fédérales américaines devront ainsi s'assurer que leurs appareils ne sont plus dotés de l'application de vidéos TikTok sous 30 jours, a ordonné lundi le Bureau de la gestion et du budget à la Maison-Blanche (OMB). Détenue par l'entreprise chinoise ByteDance, TikTok a été prise pour cible par les législateurs américains qui considèrent l'application comme une menace à la sécurité nationale, et avaient interdit son usage sur les appareils des fonctionnaires dans une loi votée fin décembre. L'ordre de l'OMB est pris en application de cette loi, ratifiée début janvier par le président Joe Biden. Dans un mémorandum, la directrice de ce bureau, Shalanda Young, a demandé aux agences gouvernementales de «*supprimer et d'interdire les installations de l'application sur les appareils leur appartenant ou gérés par elles, et d'interdire le trafic Internet depuis ces appareils vers l'application*». L'ultrapopulaire plateforme de vidéos courtes et virales, propriété de l'entreprise chinoise ByteDance, est de plus en plus scrutée par les Occidentaux qui craignent que Pékin puisse ainsi accéder aux données d'utilisateurs du monde entier. Cette interdiction au sein du gouvernement fédéral américain survient quelques jours après une décision similaire de la Commission européenne, qui a interdit TikTok à son personnel pour «*protéger*» l'institution. Le gouvernement du Canada a lui aussi annoncé lundi qu'il allait bannir TikTok des appareils mobiles qu'il fournit à son personnel à compter de cette semaine, évoquant «*un niveau de risque inacceptable pour la vie privée et la sécurité*». TikTok fait déjà partie des applications chinoises interdites en Inde depuis 2020. Avec plus d'un milliard d'utilisateurs actifs dans le monde, TikTok pointe à la sixième place des plateformes sociales les plus utilisées, selon le dernier rapport de We Are Social sur l'évolution du numérique, publié en janvier. TikTok avait reconnu en novembre que certains employés en Chine pouvaient accéder aux données d'utilisateurs européens, et avait admis en décembre que des employés avaient utilisé ces données pour traquer des journalistes. Mais le groupe nie tout contrôle ou accès du gouvernement chinois à ces données. Toutefois, l'on se souvient que Donald Trump avait été l'un des premiers responsables politique à accuser TikTok d'être un outil d'espionnage pour les services de renseignement chinois, en plus d'être une arme de guerre culturelle utilisée par Pékin. Il avait, à l'époque, était moqué par ses adversaires politiques. Il avait même tenté, quelques mois avant la fin de son mandat à la Maison-Blanche, de faire interdire l'application sur le sol américain, mais avait été court-circuiter par sa défaite à l'élection présidentielle en 2020. Reste à voir si cette fois-ci les Occidentaux continueront à lutter contre TikTok qui est prisée par des centaines de millions d'utilisateurs en Europe et en Amérique du Nord, avec surtout une population adolescente occidentale qui est aujourd'hui accro à l'application chinoise.

F. M.

Otan

La Finlande fait un pas de plus pour adhérer sans la Suède

Voter à l'avance pour entrer le plus vite possible : la Finlande entame cette semaine son débat final au Parlement sur l'adhésion à l'Otan, sans attendre les derniers oui impératifs de la Turquie et de la Hongrie. Avec des élections en vue le 2 avril pour le gouvernement de la Première ministre sortante, Sanna Marin, Helsinki veut éviter tout vide politique pour pouvoir prendre le train de l'Otan en marche, une fois l'accord d'Ankara et de Budapest glané. Y compris, si nécessaire, sans attendre la Suède voisine, candidate elle aussi depuis l'an dernier mais confrontée pour l'instant à un veto turc. Les 200 députés du Parlement finlandais, l'Eduskunta, doivent entamer leurs débats sur le projet de loi d'adhésion à l'Otan, avec un vote attendu d'ici aujourd'hui. Leur débat coïncide avec la visite en Finlande du secrétaire général de l'Otan pour des rencontres avec les principaux dirigeants du pays nordique de 5,5 millions d'habitants. Pour Jens Stoltenberg, «*le temps est venu pour Ankara et Budapest de ratifier*», a-t-il réaffirmé. «*Tant la Finlande que la Suède ont accompli ce qu'elles avaient promis à la Turquie*», a estimé le chef de l'Otan. Comme lors d'un vote préliminaire en mai dernier, qui avait débouché sur un plébiscite de 188 voix sur 200, l'issue du scrutin parlementaire ne fait aucun doute, avec un soutien quasi unanime des partis, y compris ceux qui étaient encore défavorables à l'Otan il y a un an. Seule une poignée de députés d'extrême gauche et d'extrême droite devrait voter contre. Avec l'invasion russe de l'Ukraine, la Finlande et la Suède ont décidé de tourner la page de leur politique de non-alignement militaire en vigueur depuis les années 1990, elle-même héritée de décennies de neutralité contrainte ou choisie, en candidatant à l'Otan en mai 2022. Vingt-huit des 30 membres de l'alliance, dont les États-Unis, ont déjà ratifié l'entrée des deux pays nordiques. Restent la Hongrie, connue pour ses positions plus ambiguës vis-à-vis de Moscou, et la Turquie, qui se veut médiatrice du conflit en Ukraine et règle de vieux litiges avec la Suède, principalement sur le cas de militants kurdes vivant dans le pays nordique. La Finlande avait jusqu'ici affiché sa volonté d'adhérer en même temps que la Suède. Mais les grandes difficultés de Stockholm avec Ankara, qui ont culminé en janvier avec une série d'incidents diplomatiques, ont changé la donne. Même M. Stoltenberg a reconnu début février que le plus important n'était pas que les pays entrent ensemble dans l'Otan, mais que leur adhésion se fasse le plus vite possible. La Turquie a confirmé lundi qu'elle pourrait dissocier la ratification de la Finlande de celle de la Suède. Quant à la Hongrie, elle n'a jamais jusqu'ici évoqué de contreparties à sa ratification, mais celle-ci, attendue en mars, est toujours nimbée d'incertitudes. L'adoption de la loi finlandaise ne signifie pas qu'Helsinki entrera automatiquement après les ratifications hongroise et turque. Mais elle fixe un calendrier clair : après l'adoption, le président finlandais Sauli Niinistö a trois mois maximum pour la signer à son tour. Ce dernier a déjà dit qu'il le ferait «*dès l'adoption*». «*S'il y a des raisons pratiques, je peux attendre, mais pas au-delà des élections du 2 avril*». Ensuite, conformément aux usages de l'Otan, il faut envoyer les instruments d'accession à Washington «*dans les quelques semaines tout au plus*», a expliqué le chancelier de la Justice, Tuomas Pöysti. Une majorité de Finlandais (53 %) veulent entrer dans l'Otan sans attendre la Suède, selon un sondage publié début février. La Finlande était suédoise jusqu'en 1809, avant de devenir un grand duché russe jusqu'à son indépendance lors de la révolution bolchévique de 1917.

FC Nantes

Delort «regrette» les sifflements des supporters à son encontre

L'attaquant international Algérien du FC Nantes (Ligue 1 française de football), Andy Delort, a regretté «la bronca» que lui a réservée une partie des supporters nantais samedi, au moment de son remplacement lors du match perdu à domicile face au Stade rennais (0-1), dans le cadre de la 25e journée de la Ligue 1 française de football. «*Sincèrement, je trouve ça quand même dommage. Ce n'est pas grave, dans quelques semaines ils m'acclameront. Mais je trouve ça rapide pour un joueur comme moi, qui ne triche pas*», a indiqué le joueur en zone mixte à l'issue de la partie. Delort (31 ans) a rejoint les «Canaris» durant le mercato d'hiver pour un contrat de deux ans et demi en prêt, avec option d'achat obligatoire en provenance de l'OGC Nice. En 7 apparitions toutes compétitions confondues, Delort n'a toujours pas trouvé le chemin des filets. «*Je sais que c'est une période compliquée, je suis le premier dégoûté pour mes équipiers, mais j'assume, je suis un leader, je suis là pour ça. Je me languis de ce premier but qui va me faire du bien mentalement*», a-t-il assuré.

Durant la première partie de la saison, Delors a inscrit 7 buts et délivré une passe décisive en 20 apparitions sous le maillot niçois, toutes compétitions confondues. Il a émis le vœu de quitter Nice cet hiver, en raison de son mécontentement par rapport à son utilisation par l'ancien entraîneur suisse Lucien Favre. Il est entré également en conflit avec sa direction pour des raisons d'ordre salarial.

Messi sacré meilleur joueur 2022 par la Fifa, Putellas, meilleure joueuse

Le champion du monde argentin Lionel Messi a remporté le prix du meilleur joueur de l'année 2022 lors de la remise des Trophées «Fifa Best», lundi à Paris. Chez les femmes, c'est l'Espagnole Alexia Putellas, Ballon d'Or en 2021 et 2022 et déjà primée par la Fifa l'an dernier, qui a été élue par un jury composé de sélectionneurs, de capitaines des équipes nationales et de journalistes, un panel complété par un vote du public sur internet. Messi (35 ans) a reçu cette distinction pour la 3e fois après 2009 et 2019, succédant à l'attaquant polonais Robert Lewandowski, victorieux en 2020 et 2021. Le septuple Ballon d'Or, qui était en concurrence avec les Français Kylian Mbappé et Karim Benzema, était le grand favori de la soirée organisée Salle Pleyel, deux mois et demi après son sacre mondial au Qatar avec l'Argentine, le seul grand titre qui manquait à son immense palmarès. La superstar du PSG n'a pas été le seul Argentin à être honoré puisque son sélectionneur Lionel Scaloni et le gardien Emiliano Martinez ont également été primés, respectivement meilleur entraîneur de l'année et meilleur gardien de but.

Judo / Coopération

Stage en commun des sélections algérienne, libyenne et saoudienne à Souidania

Les sélections algérienne, libyenne et saoudienne de judo effectuent actuellement un stage de préparation en commun au niveau du Centre de regroupement des jeunes talents et des élites nationales à Souidania (Alger), en prévision des importantes échéances à venir, a appris l'APS, lundi, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

Outre les sélections seniors, le stage de Souidania concerne également les équipes juniors et cadettes, précise la même source.

La sélection saoudienne est encadrée par l'ex-international algérien Ahmed Kebaïli qui, dans une déclaration au site officiel de la FAJ, s'est réjoui des conditions de préparation et des moyens mis à sa disposition à Souidania.

Parmi les importants évènements que préparent les sélections algérienne, libyenne et saoudienne, l'Open Africain de Tunis, prévu au mois de mars en Tunisie, qui sera suivi de l'Open africain d'Alger. Des compétitions qui mettent en jeu des points dans la perspective d'une qualification aux Jeux olympiques de Paris-2024, d'où le désir de ces sélections de bien se préparer.

Ligue des champions (GR:D- 4e J)

CRB-El Merrikh délocalisé à Annaba

Le match CR Belouizdad-El-Merrikh (Soudan), comptant pour la quatrième journée du groupe D de la phase de poules de la Ligue des champions de la CAF, se déroulera le mardi 7 mars à 20h00 au stade 19-Mai d'Annaba, a indiqué le club algérien de Ligue 1 lundi, sans préciser les raisons du changement de domiciliation.

Le Chabab change de stade

Ph.> D. R.

Par Mahfoud M.

Toutefois, des sources proches de la direction du CRB expliquent que cela est dû principalement au mauvais état de la pelouse du stade du 5-Juillet qui n'arrange en rien les affaires de l'équipe qui ne pourrait pas développer un beau jeu et prétendre l'emporter dans ces conditions. D'ailleurs, c'est sur la demande des joueurs et des membres du staff technique du Chabab que cette décision a été prise et qu'elle a été effectuée pour proposer de recevoir au niveau du stade du 19-Mai d'Annaba. Le match aller El-Merrikh-CR Belouizdad (1-0) s'était déroulé vendredi dernier au stade de Benghazi (Libye).

A l'issue de la 3e journée, le représentant algérien occupe la troisième place du groupe D avec 3 points, devancé par l'ES Tunis qui trône en tête (9 pts). El-Merrikh avec quatre unités est deuxième.

Le Zamalek du Caire ferme la marche (1 pt). Le Chabab ne perd pas espoir et reste confiant quant à la possibilité de passer ce tour, d'autant plus qu'il jouera deux matchs à domicile et se déplacera une seule fois, notamment à Tunis, pour rencontrer l'Espérance de Tunis qui l'avait battu au stade du 5-Juillet sur la plus petite des marges.

JSK-AS Vita Club reporté aussi

Par ailleurs, le match de championnat JS Kabylie - ASO Chlef, comptant pour la mise à jour de la 16e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis, prévu initialement le jeudi 2 mars, a été décalé au vendredi 3 mars (16h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.

«*Au vu des récents changements apportés à la programmation des matchs du groupe A, de la Ligue des champions d'Afrique de football par la CAF, avec le report au samedi 11 mars du match la JS Kabylie-AS Vita Club, la LFP a été contrainte de modifier le programme du championnat*», explique la LFP sur son site officiel. D'autre part, la rencontre CS Constantine-JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 17e journée se jouera le mardi 7 mars (15h00), alors que le match USM Khenchela-JS Kabylie (19e journée), programmé initialement le dimanche 12 mars, a été reporté à une date ultérieure, précise la même source.

M. M.

CAN-2023 (U23) éliminatoires (2e tour) Ethiopie-Algérie

Ould Ali retient 28 joueurs pour un stage à Alger

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23), Noureddine Ould Ali, a fait appel à 28 joueurs, dont deux évoluant à l'étranger, pour un stage à Alger, en vue de la double confrontation face à l'Ethiopie, prévue en mars, comptant pour le 2e tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) lundi sur son site officiel. «*28 joueurs ont été convoqués pour ce stage qui se résume en des séances biquotidiennes avec un volet physique dans la matinée* (9h00) *et un autre en fin d'après-midi* (18h00) *sur le terrain annexe du stade du 5-Juillet*», a précisé la même source. Ce stage sera ponctué par une rencontre amicale, mardi face à la sélection nationale militaire sur le terrain annexe du stade Nelson-Mandela de Baraki (11h00). Pour rappel, la Confédération africaine de football (CAF) a réhabilité la sélection algérienne des U23, suite à la disqualification de la RD Congo. La commission d'organisation des compétitions des Jeunes a décidé que les deux équipes éliminées par la RDC (Ethiopie et Algérie) joueront un tour de barrage aller/retour et le vainqueur jouera contre le Ghana au 3e et dernier tour (aller : 20 mars, retour : 28 mars). Le match aller aura lieu à Addis-Abeba (8-9 mars), alors que le retour (12-13 mars) 2023 aura lieu à Alger. La CAN U23 se jouera du 2 au 26 novembre. Les trois premiers du rendez-vous continental représenteront l'Afrique aux JO-2024 à Paris.

Liste des 28 joueurs :

Gardiens : Hamza Boualem (USMA), Hadid Mohamed Idir (JSK), Ramdane Abdelatif (MCA), Yacoubi Mohamed Amine (MCA)

Joueurs : Azzi Mohamed (CRB), Nechat Djabri Fares (JSK), Sadahine Ayoub (SKAF), Ghanem Adel (MCA), Chérif Nassim (WAT), Zeghad Yacine (NCM), Bounacer Abdessamed (USMA), Benyazli Islam (JSS), Serguine Belkacem (MCA), Laidouni Naim (Nîmes Olympique/France), Benaissa Nassim (Berriche Châteauroux/France), Benzid Nacer (MCEB), Telili Mohamed (OM), Bouchama Salah (ESS), Sryer Boualem (ASO), Attalah Lyes (NCM), Chekkal Belhadj (CSC), Messaoud Salem (ESS), Belkacem Bouzida (PAC), Hamadi Abdelali (CRB), Boulbina Adil (PAC), Akhrib Lahlou (JSK), Temine Mounder (CSC), Belkhadem Mohamed (CRB).

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Hassi Messaoud

Plus de 52 800 capsules de psychotropes saisies

UNE QUANTITÉ de 52 895 capsules de psychotropes et 95,27 grammes de cannabis ont été saisis au cours de trois opérations distinctes menées par les services opérationnels de la sûreté de daïra de Hassi Messaoud, wilaya de Ouargla, a indiqué hier un communiqué des services de sûreté de wilaya. Lors de ces opérations distinctes, des réseaux criminels constitués de sept individus ont été également démantelés, et un montant de 140 000 dinars, représentant les revenus de ce trafic, a été saisi, a-t-on expliqué. Après l'achèvement des procédures judiciaires, les suspects ont été déférés devant le parquet local près le tribunal de Hassi Messaoud, a conclu la même source. **K. L.**

Béchar

Appel à accorder davantage d'intérêt à la plaine d'Abadla

L'ASSEMBLÉE populaire de wilaya (APW) de Béchar a recommandé d'accorder plus d'intérêt à la plaine agricole d'Abadla (88 km au sud de Béchar) en assurant son alimentation en eau potable, a-t-on appris, hier, auprès de cette instance élue. Les membres de l'APW de Béchar ont recommandé à l'unanimité, lors d'une récente session extraordinaire dédiée à la situation de la plaine d'Abadla, l'impératif d'assurer l'approvisionnement en eau de ce périmètre agricole qui s'étend sur 5 400 hectares suite à la «*baisse sensible*» du niveau des eaux du barrage de Djorf Ettorba utilisées pour l'irrigation, a précisé, dans une déclaration a l'APS, Hassan Kiriti, président de la Commission de l'hydraulique, de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, du tourisme et de l'artisanat de l'APW. Il a, dans ce contexte, mis l'accent sur la nécessité de couvrir les besoins en ressources hydriques de ce périmètre, comprenant plusieurs cultures telles que la céréaliculture, la phœniciculture et l'oléiculture. La plaine agricole d'Abadla qui s'étend sur les territoires de trois communes de la wilaya de Béchar (Abadla, Erg Ferradj et Mecharaa Houari-Boumediene) compte 264 exploitations agricoles collectives (EAC) et 1 014 autres exploitations agricoles individuelles (EAC), bénéficiant à 1 434 agriculteurs, a détaillé M. Kiriti. Une superficie de 3 159,45 ha de cette plaine est irriguée, tandis que 893,87 autres hectares, attribués en 2014 à 383 agriculteurs, n'est pas couverte par le gigantesque système d'irrigation qui est de l'ordre de 623 km linéaires de réseaux pour l'irrigation traditionnelle (seguia), ainsi qu'un réseau de drainage dont la gestion est confiée à l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID), a-t-on indiqué. **Aymen D.**

Ligue des champions africaine

Deux trains pour le déplacement des supporters du CRB à Annaba

DEUX trains seront réquisitionnés le 7 mars prochain à partir d'Alger pour assurer le déplacement des supporters du CR Belouizdad à Annaba, en prévision du match qui opposera le Chabab à El Merrikh du Soudan, le soir-même à partir de 20h00 au stade du 19-Mai-1956 pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football, Groupe D. La Confédération africaine de football avait décidé de délocaliser ce match hors de la wilaya d'Alger et la direction Belouizdadie avait promis dès lors de «*tout mettre en œuvre pour faciliter le déplacement de ses supporters*» vers le stade qui abritera la rencontre. «*Le tarif sera de 1 000 DA par personne. Il inclut les frais de déplacement par train, en aller et retour, ainsi que le billet d'accès au stade du 19-Mai-1956, pour assister au match CRB-El Merrikh*», a détaillé la direction du Chabab dans un communiqué diffusé sur son site officiel. Concernant les autres détails relatifs au déplacement, notamment le lieu et l'heure exacts du départ, la même source a annoncé qu'ils «*seront dévoilés ultérieurement*». Le CRB reste sur une défaite (1-0) contre ce même adversaire d'El Merrikh, concédée vendredi dernier en Libye, pour le compte de la troisième journée de la Ligue des champions. Le CRB avait remporté son premier match en déplacement chez le Zamalek du Caire (1-0), avant de s'incliner à domicile contre l'Espérance de Tunis, sur le même score pour le compte de la deuxième journée, rappelle-t-on. A l'issue de la 3e journée, le représentant algérien occupe la troisième place du Groupe D avec 3 points, devancé par l'ES Tunis qui caracole en tête avec déjà 9 points. De son côté, El-Merrikh est dauphin de l'EST avec quatre unités, alors que le Zamalek du Caire ferme la marche avec un seul point au compteur. A la fin de cette phase de poules, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

Racim S.

Risques sanitaires liés aux diptères

Prévention contre les mouches et moustiques

■ *Les participants à la première journée régionale d'épidémiologie et d'entomologie médicale organisée hier à Oran, ont insisté sur l'importance de l'intersectorialité dans les actions à entreprendre dans la prévention des risques sanitaires liés aux diptères (mouches, moustiques), principalement le moustique tigre.*

Par Slim O.

S'exprimant au cours de cette journée organisée par l'Observatoire régional de santé (ORS) sous le thème «Les risques sanitaires liés aux diptères, vecteurs d'agents pathogènes, une préoccupation de santé publique actuelle et future», le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Smail Noureddine, a insisté sur «*l'importance de la prévention contre les risques liés aux diptères, et l'impérative de l'implication de tous les acteurs*».

«*La prévention est plus qu'indispensable et nécessaire à tout problème de santé et à tous les niveaux, principalement en ce qui concerne les risques liés aux diptères comme vecteurs d'agents pathogènes, principalement le moustique tigre. Il faut une implication de tous pour pouvoir cerner et contrôler ce problème et se tourner vers d'autres problèmes plus sérieux*», a-t-souligné. Selon lui, «*la prévention, un travail facile et simple devant être commun, pourra nous éviter beaucoup de grands problèmes de santé publique*».

Pour sa part, le Dr Belarbi Nawel, directrice de l'ORS, a insisté sur l'intersectorialité dans le travail de prévention, qui doit impliquer les épidémiologues, les entomologues, les services agricoles, les hygiénistes de santé publique, les collectivités locales, les services de météorologie et aussi les universités, «*afin d'atteindre des résultats plus efficaces, plus rapides et plus rationnels que si un acteur agit seul*». «*Une action multisectorielle et multidisciplinaire est plus que nécessaire et indispensable pour tracer une véritable stratégie de protection et de promotion de la santé publique*», a-t-elle soutenu.

Dans ce cadre, elle a insisté sur le rôle des collectivités locales et leurs partenaires qui ont à la fois une responsabilité importante et privilégiée vis-à-vis de la santé et de la qualité de vie et du développement durable. «*Etant proches du citoyen, la pierre angulaire d'une telle stratégie de prévention, ces collectivités peuvent nous appuyer dans notre démarche et s'associer à toutes nos actions*», a-t-elle déclaré.

Il s'agit, selon Mme Belarbi, de mettre en place un réseau entre les autorités locales et les différents secteurs, permettant une circulation plus fluide des informations, et de renforcer la collaboration et la coordination dans un esprit d'échange et de partage.

Il faudra aussi organiser des rencontres régulières de concertation et d'évaluation des actions menées dans la lutte contre les arbovirus (virus transmis à l'homme par des arthropodes hématophages (moustiques, phlébotomes, ...) et réfléchir à des projets communs dans ce sens.

Plusieurs communications programmées pour cette journée d'information et de sensibilisation, à laquelle ont assisté des représentants du secteur de la Santé de 10 wilayas de l'Ouest, abordent, entre autres, «Les moustiques vecteurs potentiels d'arbovirus en Algérie» et «La gestion intégrée des moustiques en milieu urbain».

Pour rappel, le moustique tigre, qui est originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, s'est propagé progressivement à travers le monde au cours des 30 dernières années. En Algérie, il a été découvert pour la première fois en 2010 et, depuis, il s'est adapté à l'environnement humain et vit dans des eaux stagnantes et dans les zones urbaines et semi-urbaines. C'est un insecte très agressif qui pique pendant la journée, surtout à l'aube et au crépuscule, peut transmettre des virus qui causent des maladies comme la dengue, la chikungunya ou la zika.

S. O.